



Mis en ligne le 14/02/2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AUDE**

Commune de Cuxac d'Aude

Arrêté n°2024-044

Domaine : Police Municipale ; Circulation,

Objet : Modification des règles de circulation rue Pierre de COUBERTIN,

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CUXAC-d'AUDE,

**Vu** le code la voirie routière et en particulier ses articles L115-1 et suivants, L141-1 et suivants,

**Vu** le Code de la Route,

**Vu** les articles L2212-1, L 2213-1 et suivants du CGCT,

**Vu** l'article L511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure,

**Considérant** que le déroulement des travaux de voirie avenue Nelly OLIN bloque temporairement l'accès aux riverains et aux commerces de la rue Pierre de COUBERTIN,

**Considérant** qu'il est important de maintenir ces accès disponibles,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Dans la rue Pierre de COUBERTIN, la circulation des véhicules en double sens est autorisée de façon provisoire jusqu'au 24 mai 2024 selon l'évolution du chantier.

**ARTICLE 2 :**

La mise en place de la signalisation réglementaire sera mise en place par les services de la ville. Le balisage directionnel des ERP sera réalisé par les opérateurs du chantier.

**ARTICLE 3 :**

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Chef de Police Municipale, Monsieur Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vinassan, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CUXAC-d'AUDE, le 13 février 2024

Le Maire

  


Grégory DELFOUR